

VEGETATIONS A GRANDS POTAMOTS ET LENTILLE D'EAU DES BOIRES, BRAS MORTS ET MARES EUTROPHES

<p>Code NATURA 2000 :</p> <p>3150-4 : rivières, canaux, fossés des marais naturels eutrophes avec végétation du type <i>Magnopotamion</i> et <i>Hydrocharition</i></p>	<p>Code CORINE Biotopes :</p> <p>22.13 x (22.41 & 22.421)</p>
<p>Statut : Habitat naturel d'intérêt communautaire</p>	<p>Typologie: on peut rencontrer dans ce type d'habitat les groupements végétaux suivants (alliances) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Lemnion minoris</i> (Communautés des eaux eutrophes à hypertrophes) ; - <i>Potamion pectinati</i> (Communautés plus ou moins pionnières des eaux calmes, stagnantes à faiblement courantes, moyennement profondes (0,5 à 4 m). mésotrophes à eutrophes) ;
<p>Surface : 18 ha</p>	<p>Couverture relative : <1% du site</p>



Tapis de Lentille d'eau dans un trou d'eau du lit endigué

Description générale

Il s'agit de communautés d'hydrophytes enracinés ou flottant librement à la surface des eaux stagnantes ou à courant très lent, et généralement peu profondes. Ils peuvent prendre des formes variables en fonction de la largeur du cours d'eau, du degré de connexion au chenal principal, de l'éclairement, de la profondeur et de la vitesse d'écoulement des eaux, de la granulométrie du fond et de l'importance de l'envasement, de la minéralisation, du pH, et du niveau trophique des eaux. Cet habitat présente une dynamique saisonnière importante, associée aux cycles hydrologiques et thermiques. Un bon fonctionnement de l'hydrosystème fluvial est donc nécessaire à son maintien. La qualité des eaux n'a pas d'influence directe sur la pérennité de l'habitat ; elle aura un rôle dans la richesse et la qualité de sa composition floristique.

Répartition géographique

A l'échelle de la France, cet habitat encore fréquent se retrouve au niveau de tous les marais planitiaires, des zones aval des cours d'eau et des annexes hydrauliques des grands fleuves. Sur la Loire moyenne, cet habitat semble en régression.

Espèces caractéristiques

Lemna minor, *Lemna gibba*, *Azolla filiculoides*, *Spirodela polyrhiza*, *Lemna trisulca*, *Hydrocharis morsus-ranae*, *Potamogeton crispus*, *Potamogeton pusillus*, *Najas minor*, *Elodea canadensis*, *Ceratophyllum demersum*, *Potamogeton perfoliatus*, *Potamogeton pectinatus*, *Potamogeton lucens*, *Myriophyllum spicatum*, *Myriophyllum verticillatum*, *Ceratophyllum submersum*, *Woffia arrhiza*, *Potamogeton nodosus*, *Sagittaria sagittifolia*, *Hydrodictyon reticulatum*, *Hottonia palustris*

Evolution naturelle

Cet habitat, s'il n'est plus entretenu par la dynamique fluviale, tend naturellement à s'envaser et à s'enrichir sur le plan trophique. Il disparaît alors peu à peu, colonisé par les espèces amphibies des berges qui favorisent son atterrissement.

Localisation sur le site

Sur la Loire, on trouve ces groupements végétaux essentiellement dans les bras morts et les boires plus ou moins déconnectés du chenal principal.

Caractéristiques de l'habitat sur le site

Physionomie :

Sur le site, cet habitat est présent sous des formes peu riches en espèces (tapis de Lentille d'eau - *Lemna minor*- ou de potamots - *Potamogeton spp.*-).

Intérêt patrimonial :

Cet habitat a un rôle fondamental de corridor biologique et de zone de reproduction pour de nombreuses espèces de poissons (Lamproie fluviatile *Lampetra fluviatilis*, annexe II de la directive Habitats, Brochet *Esox lucius*). On y rencontre souvent le Castor d'Europe (*Castor fiber*), éventuellement la Loutre d'Europe (*Lutra lutra*) ou encore le Triton crêté (*Triturus cristatus*, tous inscrits à l'annexe II de la directive Habitats).

Etat de conservation :

On observe le plus souvent, sur le site, les formes les plus eutrophes de cet habitat, qui se développent au détriment des formes plus mésotrophes. Ceci est directement lié à l'hypertrophisation du milieu et à la mauvaise qualité de l'eau. Cela se traduit généralement par une réduction des macrophytes enracinés submergés (myriophylles, cératophylles, certains potamots...) et un développement d'algues filamenteuses. Certaines mares sont totalement colonisées par les lentilles d'eau, qui se développent grâce à la richesse en nutriments, au détriment d'espèces moins compétitrices. Sur le site, ces milieux sont directement menacés par les espèces envahissantes comme les jussies exotiques (*Ludwigia peploides* et *L. grandiflora*).

Principes de gestion conservatoire

Afin de garantir l'expression de l'ensemble du cortège floristique de cet habitat, on veillera à maintenir un ensemble d'annexes hydrauliques aux degrés variés de connexion avec le chenal principal. Un soin particulier sera par ailleurs porté au suivi de la remontée depuis l'aval des espèces envahissantes précédemment citées. L'amélioration générale de la qualité des eaux du fleuve est un bien sûr le garant du maintien de la typicité de cet habitat.

Un travail urgent est à mener concernant la lutte contre certaines espèces exogènes monopolistes comme les jussies exotiques déjà bien présentes sur le site.